

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

Le neuf mars deux mil vingt à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de PLANFOY, dûment convoqué dans les délais légaux le 25 février 2020, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. LOUISON Jean-François, Maire

PRESENTS : Jean-François LOUISON, Maire, Josèphe BUGAJ, 2^{ème} adjoint, Ivan BERARD, 3^{ème} adjoint, Denise BLANC, Jacques LAVOUE, Isabelle LARGERON, Marie-Claire SAUNIER, Sofia SANCHEZ, Samiha GUERGOUZ, Patrice BLAISE et Fabienne VEY, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Mohamed ARJDAL, 1^{er} adjoint

POUVOIR :

SECRETARE DE LA SEANCE : Denise BLANC, conseillère municipale

La séance débute à 20h

Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 février 2020 est adopté à l'unanimité.

FINANCES

Budget Eau – approbation du Compte de gestion 2019

Monsieur le Maire explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget Assainissement – approbation du Compte de gestion 2019

Monsieur le Maire explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget Principal de la commune – approbation du Compte de gestion 2019

Monsieur le Maire explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Subvention aux associations

Monsieur le Maire dresse la liste des associations et du montant de la subvention proposée :

| | |
|----------------|--------|
| LA TAWA | 1500 € |
| APE | 3500 € |
| APE Spectacles | 1200 € |
| ADMR | 150 € |

Mis aux voix, ces montants sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait un point sur la tenue des élections municipales et communautaire qui auront lieu ce dimanche 15 mars 2020

La séance est levée à 20h28